

PROTECTION DE L'ENFANCE

Le Département des Hauts-de-Seine signe un Contrat d'Objectifs et de Moyens avec la Fondation Apprentis d'Auteuil

Le Département des Hauts-de-Seine signe un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec la Fondation Apprentis d'Auteuil. D'une durée de quatre ans (2022-2025), ce contrat traduit l'ambition forte d'améliorer la prise en charge des enfants protégés et donne à Apprentis d'Auteuil les moyens de conduire de nouveaux projets tout en consolidant les dispositifs existants.

Le premier contrat d'objectifs et de moyens en protection de l'enfance

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Apprentis d'Auteuil est un **acteur engagé de la prévention et protection de l'enfance** depuis 1866. **Principal gestionnaire du Département** en matière de protection de l'enfance, Apprentis d'Auteuil gère une quinzaine de dispositifs financés par le Département. Ces dispositifs interviennent à différentes étapes des parcours des enfants et jeunes protégés. Au total les Apprentis d'Auteuil accompagnent 365 jeunes. Il s'agit du **premier CPOM signé dans le domaine de la protection de l'enfance** avec un budget de 80 M€.

Les structures Apprentis d'Auteuil en protection de l'enfance dans le département :

- **Dispositifs de prévention** : 2 relais parentaux à Châtenay-Malabry et à Fontenay-aux-Roses, 3 accueils de jour (Courbevoie, Asnières-sur-Seine et Meudon)
- **Dispositifs d'accueil des jeunes placés** : 3 Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) : à Boulogne, Clamart et Meudon. A cela s'ajoutent un service d'accueil d'urgence créé en 2017 à Meudon et le développement d'appartements en milieu ordinaire pour les jeunes les plus âgés et les accompagner vers l'autonomie.

« Nous sommes fiers de ce partenariat avec le Département des Hauts-de-Seine. Notre action est intimement liée à l'action publique : partout où nous unissons, avec les pouvoirs publics et le secteur associatif, dans nos missions et actions communes, nous observons de vrais résultats dans le soutien et l'accompagnement des jeunes et familles en difficulté », énonce Gilles de Wavrechin, Directeur régional adjoint d'Apprentis d'Auteuil en Ile-de-France.

Améliorer la prise en charge des jeunes accueillis

Chef de file des solidarités, le Département met en œuvre les moyens à la hauteur des enjeux sociaux et des besoins du territoire. Avec ce dispositif, **le Département recentre son action sur la qualité de la prise en charge** et renforce sa politique de protection de l'enfance. La signature de ce contrat vise d'une part à **placer l'enfant ou le jeune majeur confié au cœur de la prise en charge** pour garantir le moins de rupture possible dans son parcours et lui offrir sécurité et stabilité. D'autre part, ce partenariat optimise les moyens financiers de l'opérateur en lui laissant plus d'autonomie et de visibilité pour **conduire des projets structurants** répondant aux besoins prioritaires du Département.

Développer des projets structurants

Ce contrat détermine les projets structurants des prochaines années :

- Créer des accueils adaptés aux fratries permettant d'éviter les séparations lors des placements, avec notamment la création d'une maison d'accueil d'urgence dédiée aux fratries et le développement de l'accueil familial
- Développer les dispositifs de prévention, en expérimentant un dispositif de « placement éducatif à domicile » avec des moyens renforcés d'accompagnement des familles pour réduire les placements évitables
- Renforcer les équipes éducatives et l'attractivité des métiers, avec le financement par le Département de plus de 15 postes éducatifs supplémentaires pour les structures existantes (éducateurs, psychologues, maîtresses de maison). Afin d'accompagner les professionnels dans les prises en charge des moyens seront dédiés au financement de programmes de formation ambitieux et innovants.
- Veiller à la qualité des lieux d'accueil des jeunes confiés avec des moyens dédiés à l'entretien de leur cadre de vie et le soutien du Département aux projets de rénovation structurants de la Fondation, en particulier de la MECS de Saint-Maximilien-Kolbe à Boulogne.

Cette démarche s'inscrit dans le schéma interdépartemental d'organisation sociale et médico-sociale Yvelines/Hauts de Seine 2018 – 2022 selon les axes suivants :

- La mise en œuvre d'une politique de prévention, visant à intervenir le plus en amont possible sur les familles/jeunes présentant des difficultés, le dépistage précoce des problématiques ;
- L'adaptation de l'offre aux besoins des enfants et des familles, avec le développement d'accueils modulables (accueils séquentiels, accueils de jour), la priorisation donnée à l'accueil familial pour les moins de 10 ans, le renforcement des mesures de maintien à domicile.



Apprentis d'Auteuil

Fondation catholique reconnue d'utilité publique, acteur engagé de la prévention et de la protection de l'enfance, Apprentis d'Auteuil développe en France et à l'international des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion pour redonner aux jeunes et aux familles fragilisés ce qui leur manque le plus : la confiance.

Apprentis d'Auteuil accompagne 36 000 jeunes et familles dans plus de 300 établissements et dispositifs. Ces jeunes lui sont confiés par leur famille ou par l'Aide sociale à l'enfance. La fondation dispense 77 formations professionnelles dans 12 filières. A l'international, Apprentis d'Auteuil a choisi d'agir en partenariat. La fondation mène des actions dans plus de 32 pays aux côtés de ses 70 partenaires locaux. Chaque année, 30 000 jeunes et familles dans le monde bénéficient de ces programmes.

Contact presse

Département des Hauts-de-Seine

Célia DAHAN

01 47 29 32 32 / cdahan@hauts-de-seine.fr

Apprentis d'Auteuil

Marion DARCISSAC

06 50 23 78 42 / marion.darcissac@apprentis-auteuil.org



www.hauts-de-seine.fr

